

Maître Florence BOYER
Avocat au Barreau de Nevers
12 rue Gambetta – 58000 NEVERS
Tél : 03.86.61.85.85 – florence.boyer275@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

COMMUNE de NEVERS – 8 rue des Mariennes :

les lots, ci-après dépendant de l'ensemble immobilier 8 rue des Mariennes sis à NEVERS (58000), figurant au cadastre de la commune de Nevers section BW 329 :

Lot n° 1 : au sous-sol, une cave portant le numéro 1 du plan des caves, et les cinq/millièmes de la propriété du sol.

Lot n° 13 : au deuxième étage, un appartement comprenant : cuisine, salle de bains, water-closets, salle de séjour, trois chambres, d'une surface habitable de quatre-vingt dix-huit mètres carrés environ, et les trois cent dix/millièmes de la propriété du sol.

dont le règlement de copropriété et l'état descriptif de division ont été dressés par un acte reçu par Maître THOMAS, Notaire à Nevers, le 10 novembre 1978 publié au Service de la Publicité foncière de Nevers le 23 novembre 1978 volume 5529 n° 22,

Il est également précisé que la parcelle BW 329 provient de la division de la parcelle BW 288.

IMMEUBLE VACANT

SUR LA MISE A PRIX DE DOUZE MILLE EUROS

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 17 DECEMBRE 2024
à 10 H 30

A l'audience des saisies immobilières du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NEVERS siégeant au Palais de Justice, Place du Palais – 58000 NEVERS.

Aux requêtes, poursuites et diligences de :

LE SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE 8 RUE DES MARIENNES représenté par son syndic en exercice, la société CJM IMMO immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°33884893000055, titulaire de la carte professionnelle mention Gestion, Transaction et Syndic n° CP58012018000033016 délivrée le 11 juillet 2018 par la CCI de la Nièvre, Garantie financière souscrite le 1^{er} janvier 2020 auprès de CECG dont le siège est 16 rue Hoche 92919 LA DEFENSE, dont le siège social est 82 Avenue Colbert - 58000 NEVERS, prise en la personne de son représentant légal Monsieur Benjamin GIRARD DEVILLECHAIZE demeurant es-qualité audit siège

Ayant Maître Florence BOYER, Avocat au Barreau de Nevers, pour avocat,

Il sera procédé aux jour, heure et lieu ci-dessus indiqués à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-dessus désignés.

Cette vente aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de la vente dressé par Maître Florence BOYER, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Nevers où il peut en être pris connaissance.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau de Nevers. Il est rappelé que l'avocat, avant de porter les enchères, devra se faire remettre par son mandant unique et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre du séquestre ou du consignataire désigné dans le Cahier des Conditions de la Vente, représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros.

Il est également rappelé que l'avocat devra se faire remettre par son client avant de porter les enchères, l'attestation prévue par l'article R 322-41-1 du Code de Procédure Civile d'exécution indiquant si son mandant fait l'objet ou non d'une condamnation à l'une des peines mentionnées à l'article L 322-7-1 et lorsque le mandant est une personne physique, si le bien est destiné ou non à son occupation personnelle. Si le mandant est une Société civile immobilière ou en nom collectif, il indique également si ses associés et mandataires sociaux font l'objet ou non d'une condamnation à l'une de ces peines.

Il est en outre rappelé que la vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.

La visite de l'immeuble sera effectuée par la SELARL QUALIJURIS 58 Commissaires de Justice à Nevers (58) – 2 Avenue Saint Just – Tél : 03.86.59.73.40, le mardi 03 décembre 2024 à 14 heures sur place.

Pour tous renseignements s'adresser : à Maître Florence BOYER au 03.86.61.85.85, et au Secrétariat Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Nevers où le Cahier des Conditions de la Vente est déposé et où les amateurs peuvent en prendre connaissance.